



SECTION INDRE ET LOIRE

COMPTE RENDU DE LA CAPL DU 09/11/2017 LISTE D'APTITUDE DE C EN B 2018

En introduction de la CAP, des éléments chiffrés sur les promotions prononcées au niveau national les années précédentes nous ont été fournis :

Année de promotion	Plage d'appel statutaire	Nb. candidats	Nb. promus
2017	23 554	5 236	546
2016	24 961	5 835	745

Pour l'Indre et Loire, voici quelques chiffres :

Année de promotion	Plage d'appel statutaire	Nb. candidats
2018	201	21
2017	212	23
2016	248	33

Pour notre département, les potentialités s'élèvent pour 2018 à 5 sélections (comme c'était le cas en 2017).

Selon le DDFIP, dans les critères de sélection figurent .le nombre de croix « excellent » du tableau synoptique, le cumul des valorisations, l'assurance d'une mobilité fonctionnelle et géographique, l'inscription au concours, la participation à des groupes de travail et à des actions de formation.

Aucune candidature n'a été retenue au-delà de la potentialité de sélection contrairement à l'année dernière.

Pour 2018, sont proposés pour la sélection dans cet ordre :

- CARRE Pascale, services communs CHAMP GIRAULT
- CARUSO Marie-claude, Trésorerie CHATEAU RENAULT
- DURO Eveline, SIP TOURS SUD-EST
- LECARDEUR Valérie, CDIF CHINON
- BLANC Anthony, EDR/CPS

La CGT a voté contre la proposition de l'administration sur le principe de la liste d'aptitude mais pas contre les collègues retenus.

Les élues CGT Finances Publiques (Nathalie VERGEZ-BERTHIER, Irène GAILLARD, Michèle RENAUDIN)

Tours, le 9 novembre 2017